

Procès-verbal de la réunion du 4 juin 2024

Lieu : Espace Moreau

Horaire : 19 h 05 – 20 h 45

Participants : Deux membres du CQ, six habitants du Haut-Evere, l'inspecteur de quartier de la police (invité).
Deux personnes excusées.

Avant-propos

Le représentant du CQ explique pourquoi aucune réunion n'a été programmée depuis juin 2023 : le CQHE attendait les réponses de l'échevin de tutelle et de l'administration communale, ainsi qu'une réunion du Conseil de participation citoyenne (CPC). Le PV de la dernière réunion du CPC (20 septembre 2023) n'est parvenu que le 13 mai 2024. Depuis mars, les contacts ont repris avec le Service Développement durable, qui a obtenu en moins de deux mois des réponses à toutes les questions en suspens. Le CQHE espère un échange d'informations plus régulier.

Ordre du jour

Fichier « Questions en suspens »

L'ensemble du fichier a été transmis aux participants en PDF avec l'invitation.

Réunion « Participation citoyenne » du 16 mai 2024

Étaient présents l'échevin de la participation citoyenne, des représentants du service Développement durable, des trois CQ et deux conseillères communales. La réunion a une fois de plus porté sur le besoin de reconnaissance des CQ et sur les échanges d'information entre la commune et les citoyens. Question principale : comment intéresser le citoyen à la vie de la commune et recruter des membres prêts à s'investir ?

De commun accord, l'idée était de donner la parole aux citoyens (flyer, courriel, article dans le journal d'Evere) pour savoir ce qu'ils trouvent de positif ou de négatif à Evere et ce qu'ils souhaitent pour l'avenir, puis de les inviter à s'investir dans les CQ. D'autres points concernent l'ensemble de la commune : propreté, mobilité...

Semaine européenne de la démocratie locale

Un appel à projets avait été lancé pour des actions citoyennes dans les quartiers. Le projet mis en forme par le service Développement durable a été refusé avant même d'être présenté au collège. Dommage : c'était une occasion de dynamiser les CQ.

Evere en Fête – 22 juin

Comme chaque année, les CQ tiendront un stand au village associatif. Chacun y est le bienvenu.

Plaine Artémis

Pas de nouvelle.

Questions ouvertes

Un habitant a posé, par courriel, des questions sur les services additionnels prévus pour le MediaTram, la circulation autour du centre de contrôle technique et l'amélioration des trottoirs de l'avenue Mommaerts. Les services communaux ont répondu dès le lundi suivant (voir « Réponses de la commune » ci-dessous).

- Pour éviter les feux du croisement Grosjean / chaussée de Louvain, de nombreux automobilistes empruntent les rues du Maquis, Hugo Verriest et Saint-Joseph (« circulation locale »), souvent à vitesse excessive. L'inspecteur de quartier en a été informé et en référera à sa hiérarchie.

- Un habitant regrette que certaines patrouilles ne soient pas intervenues après ses appels pour des véhicules mal stationnés (environs du Clos des Compagnons Bâtisseurs). L'agent de quartier en prend acte, mais rappelle que les poursuites dépendent du moment et de l'importance pour la circulation.
- Parc Mandela : la situation semble plus calme et le retrait des poubelles incite à plus de propreté.
- Biodiversité : il est regrettable que, dans le quartier, des herbes et plantes poussent autour des arbres et des haies, d'autant que les tontes étaient suspendues en mai et que les pluies ont favorisé la pousse. Certains riverains entretiennent avec soin le parterre devant chez eux : ces initiatives ne devraient-elles pas être encouragées par une campagne communale ?
- Projet Skyline : les personnes présentes s'interrogent sur son avancement ; plus d'informations seront demandées à la commune.
- Chancre de la chaussée de Louvain : des travaux sont en cours. La commune connaît-elle la destination de ce lotissement ?
- Constructions autour de l'avenue du Cimetière de Bruxelles : plusieurs commerces auraient cessé ou cesseront leur activité, et un nouveau lotissement est annoncé sur le site d'un ancien garage. La commune a-t-elle plus d'informations ?
- Encombrants : peut-on chiffrer les avantages et inconvénients d'une seule tournée de Bruxelles Propreté ? Quelle est la position de la commune sur cette période de test ?

Quelques rappels

- Nids-de-poule et autres défauts de l'espace public : l'application Fix My Street permet de les signaler (photo, description, localisation, envoi). Le Front Office de la commune reste joignable.
- Encombrants : la collecte a désormais lieu une fois par semaine à Evere (le mardi pour les immeubles à appartements, le jeudi pour les maisons unifamiliales), sur réservation. Service gratuit, limité à 2 m³ par collecte pour les maisons unifamiliales, qui compense la fermeture de la déchèterie communale.
- Police locale – Zone Bruxelles Nord : antenne Haut-Evere, avenue du Cimetière de Bruxelles ; un dispatching zonal existe pour les problèmes non urgents. Un service de surveillance des habitations pendant les vacances est disponible.

Réponses de la commune (annexe du PV d'origine)

- Avenue Mommaerts : l'état des trottoirs a été vérifié et est effectivement mauvais. La commune va contacter les impétrants pour connaître l'avancement de leurs chantiers, et une étude de réaménagement de l'avenue sera proposée au collège.
- Centre de contrôle technique : un accord a été trouvé avec le responsable et la police pour ne travailler que sur rendez-vous, afin d'éviter les embouteillages. Les consignes sont respectées et il n'y a plus de réclamation.
- MediaTram : le Gouvernement bruxellois s'est accordé en 2022 sur un itinéraire de nouveau tram via le boulevard Reyers, la place des Médias et la rue Colonel Bourg, avec un nouveau pont entre la rue Colonel Bourg et l'avenue des Communautés. En 2024, l'approbation du PAD Médiapark a fixé le tracé au sein du Médiapark. La desserte en tram n'est pas attendue avant les années 2030 : elle dépend d'études préalables (station de pré-métro Meiser, permis d'urbanisme pour le boulevard Reyers et pour les espaces publics du Médiapark). L'extension entre la rue Colonel Bourg et l'avenue des Communautés n'est pas encore à l'étude ; en attendant, le réseau de bus soutiendra les besoins de développement le long de l'avenue Colonel Bourg.

Clôture

Le CQHE remercie les huit participants pour l'intérêt porté à l'avenir du quartier et regrette la faible participation des membres inscrits. La réunion est levée à 20 h 45. Prochaine réunion : date à préciser.

Les réunions du CQHE sont ouvertes à toute personne qui souhaite dynamiser le quartier et contribuer au bien-vivre ensemble.

Version publique du procès-verbal : les noms et coordonnées de particuliers, les listes de présence, les échanges de courriels, les annexes et les rubriques « agenda » de la version d'origine ne sont pas reproduits.